Décision 22-DCC-115 du 08 juillet 2022

relative à la prise de contrôle conjoint par la Caisse des dépôts et consignations et Artea d'un ensemble immobilier en l'état futur d'achèvement situé à Valbonne

Posted on: 08 juillet 2022 | Secteurs :

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Caisse des dépôts et consignations et Artea
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	ensemble immobilier en l'état futur d'achèvement situé à Valbonne

Lire

le texte intégral de la décision
221.38 Ko